



Samedi 20 janvier 2018

Proximité

Lancement de l'agrément « centre social » de la Maison pour tous Michel Colucci, quartier Croix-d'Argent

La CAF de l'Hérault soutient la Ville de Montpellier dans sa volonté de développer l'animation de la vie sociale dans les quartiers. De par sa vocation d'animation sociale et pluri générationnelle, le centre social est un outil d'intervention majeur auprès des habitants dans les quartiers dits de « politique de la ville ». La Caf délivre l'agrément « centre social », la Ville s'engage dans le développement d'activités de proximité avec les habitants et la Caf s'engage à la soutenir financièrement et à l'accompagner dans la création d'actions en faveur de la petite enfance (lieux d'accueil parents-enfants par exemple), la jeunesse (accueil de loisirs, animations), la parentalité (accompagnement à la scolarité, aide au départ en vacances...), la cohésion sociale.



Maison pour tous Michel Colucci – crédit photo : Ville de Montpellier



La Maison pour tous Michel Colucci (MPT), agréée centre social

Située en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Val de Croze, Bagatelle, la MPT Colucci est un équipement municipal. L'agrément délivré par la Caf lui permet de bénéficier d'une aide pérenne au fonctionnement de 51 481 €, versée annuellement. Par cet agrément, la Caf s'engage aussi à accompagner l'émergence d'actions pouvant être conduites avec le centre social dès lors qu'elles s'inscrivent dans les champs de compétences de la Caf : la parentalité, les jeunes, l'accès aux droits. Dans ce cadre, en 2017, la Caf a proposé à la Ville de Montpellier de mettre en place une formation pour toute l'équipe de la Maison pour tous. C'est la société coopérative et participative (SCOP) Accolades qui a été choisie pour accompagner l'équipe, porteur du projet social, à se développer en intégrant les démarches participatives inhérentes à l'agrément Centre Social.

La Ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault, un partenariat ancien

La volonté de la Ville de Montpellier de développer une politique d'animation de la vie sociale à travers la relance d'une dynamique de quartier, fait du centre social **un outil opératif. Il est le pivot de l'intervention possible des actions soutenues par la Caf dans le cadre de la politique de la ville.** Le partenariat fort qui s'est développé entre la Caf et la Ville de Montpellier, **depuis 2016**, afin d'accompagner l'agrément centre social des maisons pour tous implantées en quartier politique de la ville, renforce leur possibilité d'accueil d'activités de proximité ouvertes à tous les publics : enfants, jeunes, familles. De plus ce lieu de proximité rend possible **l'expérimentation d'actions innovantes**, notamment à destination d'un public jeune. Il permet ainsi la mise en œuvre d'une animation sociale dynamique et adaptée aux besoins repérés sur ces quartiers. Cela permet l'inclusion sociale, le développement des liens sociaux et intergénérationnels, la responsabilisation des usagers et une évolution vers la « **citoyenneté de proximité** ». Le partenariat porte aussi sur l'accueil de la petite enfance, les loisirs et temps libres des jeunes, la parentalité, une offre de services diversifiés en direction des familles.

Un partenariat entre la Ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault depuis 1986

Le partenariat entre la Ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault date de 1986, année de la signature du premier contrat crèche sur la compétence Petite enfance. En 2015, le 3ème Contrat enfance jeunesse (Cej) vient pérenniser ce partenariat et confirme ainsi l'engagement de la Ville dans sa volonté de mener une politique familiale cohérente, le tout coordonné par les services compétents de la Caf de l'Hérault.

En témoigne la récente attribution du label « Ville amie des enfants » décerné par l'Unicef, saluant ainsi la politique de la Ville de Montpellier en matière de jeunesse. Récemment, l'accent a été mis sur la promotion de l'accueil individuel à travers une charte d'engagement et un protocole d'accord a été signé sur l'offre d'accueil des jeunes enfants de familles bénéficiaires du Rsa. Aussi, ce ne sont pas moins de 20,3 millions d'euros que la Caf de l'Hérault attribue pour le fonctionnement des structures d'accueil (Alsh, C.L.A.S, Alp, Eaje, Ram..).



Montpellier recense 22 Maisons pour tous

Au cœur de leur quartier respectif, les 22 Maisons pour tous de Montpellier ont une mission d'animation socio-culturelle. Elles cherchent à répondre aux attentes des habitants en terme de loisirs et de service de proximité. Elles facilitent la participation des habitants et co-construisent chaque année de nouveaux projets d'animations contribuant ainsi à la convivialité des différents territoires de la Ville de Montpellier. Espace d'accueil, les Maisons pour tous existent aussi pour renseigner les habitants, les aider ou les orienter dans leurs démarches quotidiennes. Ouvertes sur la ville elles informent également sur l'ensemble des propositions municipales faites aux Montpelliérains.

Le centre social : lieu pivot des politiques sociales, familiales

L'animation de la vie sociale est une des composantes de l'offre de service de la Caf, qui œuvre en faveur de l'intégration des familles et des jeunes dans leur environnement. **Pour cela, la Caf s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux**, pour permettre aux habitants de participer et ainsi créer et maintenir du lien. Structure portée par un projet social, le centre social est un carrefour d'initiatives dans le but de faire ensemble pour mieux vivre ensemble dans le quartier. **L'enjeu, plus particulièrement en ces temps difficiles, est de rompre l'isolement, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes.** Pour la Caf, le centre social est donc un outil privilégié d'intervention sociale, dans le cadre de la politique de la ville. De telles actions sont rendues possibles grâce à l'implication des intervenants. **C'est le cas sur le quartier Mosson, par exemple, où est implanté son centre social « l'île aux familles » depuis plus de quarante ans.** Cette longévité peut s'expliquer par l'association étroite des habitants à tous les stades du projet social : réalisation des actions, participation aux prises de décisions et à la gouvernance, en association avec les services déconcentrés de l'état, les collectivités et le milieu associatif.

La Caf : facilitateur dans la concrétisation des projets sociaux de quartiers aux côtés des collectivités locales

Concrètement, le rôle de la Caf est d'aider les collectivités dans la mise en place de leur projet social de quartier au sein d'une structure de proximité adaptée. Par son agrément « centre social », elle garantit que l'équipement **constitue un outil complet** au service de l'axe **cohésion sociale** du contrat de ville (*). Les critères d'attribution portent sur la proximité des acteurs, la capacité d'accueil de la population et de développement des liens sociaux, la promotion des initiatives citoyennes, le soutien des parents dans leur rôle éducatif. **Il est aussi la garantie que les fondements des actions reposent sur des valeurs de respect, de laïcité, de neutralité, de mixité et de solidarité.**



LA CAF DE L'HERAULT ET LES CENTRES SOCIAUX AGREES

- En 2016, 17 centres sociaux agréés, soutenus dans le département par la Caf à hauteur de 1 823 393 million d'euros
- 5 centres sociaux nouvellement créés sur la période 2017-2018
- la Maison pour tous Albertine Sarrazin vient d'obtenir l'agrément "centre social" le 1er janvier 2018 et la Maison pour tous "Escoutaire" en a fait la demande pour 2019

LA MAISON POUR TOUS MICHEL COLUCCI

Accueil et renseignements

du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
(vacances scolaires fermeture 18h tous les jours)

Accès et contacts

Bus n° 11 ou La Ronde : arrêt Rouget de Lisle
205 rue de Cheng Du
34070 Montpellier
04 67 42 52 85
mpt.colucci@ville-montpellier.fr

PARTENAIRE



Contact presse Ville de Montpellier > > Laure Chazouiller

04 67 13 49 19 / 06 02 09 11 38

l.chazouiller@montpellier3m.fr

Contact presse Caf de l'Hérault > > Céline Suau

04 67 22 92 79 / 06 32 54 41 90

celine.suau@cafherault.cnafmail.fr